

les expressions françaises, par exemple celles mentionnées sous la rubrique: *termes divers* (p. 68). Là on trouve un mot comme *l'indexation* (p. 69), qu'il serait plus naturel de placer sous la rubrique: les *salaires* (p. 111), où l'on trouve également *l'échelle mobile*. Et qui aurait pu deviner que le mot *crédibilité* (p. 57) se trouve classé sous la rubrique: la *stratégie militaire*?

Je tiens à souligner que, malgré les quelques commentaires critiques que j'ai faits, l'ouvrage de Börje Schlyter est un instrument de travail utile, instructif et maniable.

Gunhild Dyrberg  
Copenhague

Marianne Wigger: *Tempora in Chrétiens «Yvain»*. Eine textlinguistische Untersuchung. Studia Romanica et Linguistica SRL 6. Frankfurt am Main, 1978, 217 p.

Marianne Wigger vient de donner une contribution intéressante à la discussion – déjà assez intense – autour du problème de l'emploi des temps<sup>1</sup> en ancien français.

Le livre se divise en quatre chapitres (p. 13–p. 189) auxquels s'ajoutent la conclusion (p. 191–p. 193), les notes (p. 195–p. 201) et une bibliographie bien fournie (p. 203–p. 217). Les quatre chapitres se présentent assez irrégulièrement: le premier donne un aperçu sommaire des recherches antérieures sur le même sujet (p. 13–p. 15); dans le second, l'auteur présente sa méthode de recherche, qui est celle de Weinrich (p. 17–p. 30). Le chapitre trois est une introduction à «*Yvain*» (p. 31–p. 42), dans laquelle l'auteur réussit à enchaîner l'aspect littéraire du texte à la structure grammaticale. Le gros de l'étude se trouve dans le chapitre quatre (p. 43–p. 189): «*Tempora in Yvain*», dans lequel on s'oriente parfois avec quelque difficulté. Il est conçu suivant une distinction fondamentale de la méthode suivie: «le monde commenté» et «le monde raconté»<sup>2</sup>, qui, appliquée à *Yvain* (p. 20) donne une distinction entre le discours direct et le récit.

On sait que, suivant la théorie de Weinrich, les temps verbaux du monde commenté («*Tempusgruppe I*») sont:

- le futur
- le présent
- le passé composé.

Alors que ceux du monde raconté («*Tempusgruppe II*») sont:

- le conditionnel
- le passé simple/l'imparfait
- le passé antérieur/le plus-que-parfait.

Cette distinction, qui est basée sur une analyse de la langue moderne est reprise – sans discussions – pour un état de langue plus ancien.

L'auteur a bien choisi son texte en vue de la méthode adoptée, car la moitié d'*Yvain* se compose de récits, et l'autre moitié de discours directs. C'est pourquoi on s'attendrait à voir les temps verbaux se répartir également dans les deux groupes. Or, suivant les tableaux (p. 44–p. 45), deux tiers des formes relevées appartiennent au monde commenté, et un tiers seulement au monde raconté. En outre, il faut constater que l'emploi des temps à l'intérieur des deux parties constituantes du texte: le discours direct et le récit, est à peu près identique. Dans les deux cas, le présent domine («*Tempusgruppe I*»), puisqu'il cons-

titue plus de 50% des formes verbales. Seuls le futur et l'imparfait montrent une variation importante: le futur-récit constitue 2,6% des temps verbaux, le futur-discours direct: 13,8%. L'imparfait-récit: 10,2%, l'imparfait-discours direct: 4,4%. Ce sont là des variations que l'auteur ne commente pas.

Ce conflit spectaculaire entre la méthode choisie – qui présuppose des cloisons assez nettes entre les deux «mondes» et suivant laquelle un changement de «Tempusgruppe» s'accompagne inévitablement d'un changement de «monde», de perspective – et les faits du texte choisi, qui présente par contre une identité dans l'emploi des temps des deux «mondes», n'effraie aucunement l'auteur. Au contraire, elle essaie de modifier la méthode, et malheureusement, le résultat est qu'elle en perd la cohésion interne: l'auteur donne en effet au passé simple une double fonction. Celui-ci se trouve normalement dans le «Tempusgruppe II»; de plus, il est placé dans le «Tempusgruppe I» en tant que variante du passé composé<sup>3</sup>. La double position du présent est un autre point faible, car MW ne distingue pas les différents emplois du présent (le présent du «moi-ici-maintenant», le présent historique, le présent des vérités éternelles ...).

Suivant cette distinction fondamentale de la théorie, dont on vient de parler, l'auteur divise son exposé en deux parties: a) le discours direct b) le récit. Cet ordre de succession est dû au fait que MW considère que le discours direct représente la langue parlée de l'époque (= «Altagsnorm») (idée qui mériterait peut-être une discussion) alors que le récit constitue une norme littéraire divergente (= «Sondernorm»)<sup>4</sup>.

A l'intérieur du discours direct, l'auteur distingue (1) les parties épiques (2) des parties non-épiques. Dans les deux cas, l'emploi des temps diffère peu de celui qu'on trouve en français moderne. Les parties épiques se distinguent avant tout par la présence du passé simple («atypique») là où l'on attendrait un imparfait<sup>5</sup>. Dans les parties non-épiques alternent le passé simple et le passé composé. La présence du passé simple s'explique parfois par la présence d'un adverbe temporel: *onques*, *ains*, et l'auteur constate en outre une tendance nette du passé simple à former des séries. En plus, il y a dans ces parties, des exemples du passé simple «atypique».

Le récit (l'autre moitié du texte) constitue le problème capital de l'étude, car c'est ici qu'on rencontre un véritable mélange des temps (quoiqu'à un degré moindre que dans les chansons de geste): «Den modernen Leser befremdet bei der ersten Lektüre die chaotisch anmutende Mischung von Présent, Passé simple, Imparfait und Passé composé». (p. 83).

Avant d'entamer l'étude du récit, MW en dégage les parties – très limitées – que constituent les réflexions de l'auteur – donc des parties non-épiques. Il y a là le même emploi des temps que dans le discours direct: le futur, le présent, le passé composé (et le passé simple – que l'auteur a oublié p. 97).

Le récit proprement dit est le problème capital de l'étude et il en occupe les cent dernières pages. A tour de rôle, chaque temps verbal est regardé à la loupe. Comme il a été dit plus haut, la théorie de Weinrich accorde à chaque temps verbal une seule place dans le système. C'est pourquoi l'auteur essaie toujours de réduire les différents emplois d'un temps donné à un seul qui puisse les englober tous. Ces remarques s'appliquent à l'étude de l'imparfait, du passé simple et du passé composé. Ainsi, par exemple, les emplois du passé composé sont dérivés de sa fonction de «reportage simultané» ou «Mauerschau» (p. 175).

Pour pouvoir rendre compte des valeurs souvent contradictoires d'une même forme verbale, l'auteur souligne le rôle du contexte. Cet effort correspond bien sûr aux principes de la linguistique textuelle, mais MW pousse l'influence du contexte au point que le lec-

teur arrive à en tirer la conclusion suivante que l'auteur se refuse obstinément à tirer –: le présent, le passé simple, le passé composé et – à un degré moindre – l'imparfait ont au fond la même valeur qui se précise dans les cas particuliers suivant le contexte (adverbes, parataxe, hypotaxe, reprise ou non du sujet, forme verbale isolée ou en série etc. ... tous éléments très bien étudiés par l'auteur.)

Comme chaque forme verbale aurait sa valeur propre, chaque passage d'une forme à une autre aurait une fonction déterminée (p. 188), celle de marquer un changement de «monde» – raconté ou commenté – ou celle, plus limitée, de marquer un changement de scène, de perspective. Ces changements sont pourtant très vagues, pour ne pas dire postulés. Prenons par exemple les vers 3397–3403 et l'analyse de ce petit passage (p. 111):

«Et vers terre ancline sa chiere,  
S'estut sor les deus piez deriere,  
Et puis si se ragenoilloit  
Et tote sa face moilloit  
De lermes par humilité.  
Mes sire Yvains par verité  
Set, que li lions l'an mercie ...

«Während zunächst der Löwe die Handlung bestimmt, wird er bald durch die Tempusgebung als Wahrnehmungsinhalt Yvains dargestellt, welcher dann auch das Verhalten des Tiers, das er vorher beobachtet hat, interpretiert.» Le changement de temps indiquerait donc une sorte de «style indirect libre.» C'est une explication tout à fait gratuite, car impossible à prouver. En s'appuyant sur de pareils exemples, l'auteur ne doit pas se permettre de conclure (p. 189): «dass die ungleichen, nicht kommunikativ begründeten Tempusübergänge immer<sup>6</sup> als Gliederungsmerkmal realisiert werden». En outre, on trouve partout dans *Yvain* des changements de scène, de perspective etc., sans changement de temps verbal – phénomène qui n'a pas retenu l'attention de l'auteur. Citons, parmi les nombreux exemples les vers 3496 ff. qui présentent à la fois un changement d'«acteur» (de perspective) sans changement de temps (*fu – fu*), et un changement de temps qui n'indique pas un changement de perspective (*chiet – fu, fu – chiet*):

3496: Mil foiz las et dolanz s'apele  
Et chiet pasmez, tant fu dolanz;  
Et s'espee, qui fu colanz,  
Chiet del fuerre, si li apointe  
As mailles del hauberc la pointe  
Androit le col pres de la joe.

Pour résumer, je reproche donc à MW d'avoir voulu appliquer à l'ancien français une méthode qui ne s'y prête qu'au prix d'interprétations trop factices des faits de la langue. Par contre, la méthode de la linguistique textuelle a permis à l'auteur de dégager des tendances et des règles jusqu'ici peu connues.

On aurait pu souhaiter chez l'auteur une attitude critique envers ses sources: l'étude se base sur une édition du texte, alors qu'une analyse de ce genre aurait intérêt à examiner les variantes, car les variantes montrent, sans équivoque, lesquelles des formes verbales sont équivalentes et lesquelles ne le sont pas, et ainsi on évite les considérations d'ordre sémantique, qui peuvent être un peu risquées surtout avec une distance de 800 ans.

Pour montrer quel profit on peut tirer des variantes, j'ai étudié, à titre d'exemple,

l'emploi des temps verbaux du passé (y compris le présent historique) du *Charroi de Nîmes* – unique texte dont je dispose de tous les manuscrits<sup>7</sup>. Malgré les différences de style, on peut se permettre de comparer le *Charroi de Nîmes* et *Yvain*, étant donné que les parties de celui-ci qui causent des problèmes sont précisément les parties épiques, celles, donc, qui s'apparentent le plus aux chansons de geste.

L'étude qui va suivre se base sur les variantes d'une forme verbale donnée, dans des conditions syntaxiques identiques: j'exclus ainsi des phrases du type v. 115<sup>8</sup>, dont plusieurs éléments (adverbes différents, verbes différents, changement de nombre et de personne) se trouvent modifiés d'un manuscrit à l'autre. J'exclus également les changements de temps à l'intérieur d'un même manuscrit (ce sera donc une étude «verticale» et non pas «horizontale», comme celle de MW<sup>9</sup>).

Les manuscrits du *Charroi de Nîmes* présentent 163 exemples d'un changement du temps verbal dans des conditions syntaxiques identiques. Comme ils présentent des temps verbaux qui n'intéressent pas cette étude, neuf cas sont exclus (variations du conditionnel, du futur et du présent). Il reste: 137 exemples où alternent deux temps verbaux (voir fig. 2): 17 exemples qui présentent trois temps en concurrence.

Voici des exemples qui offrent deux variantes temporelles:

v. 594-596:

A1: Li cuens .G. *s'est regardez* a tant  
 A2: *ibid.*  
 A3: *ibid.*  
 A4: *ibid.*  
 B1: Li quens .G. *s'est regardez* a tant  
 B2: *ibid.*  
 C: Lors *se regarde* Guill le vallant  
 D et Af manquent.

A1: Si *vît ester* guelin et bertran  
 A2: *ibid.*  
 A3: *ibid.*  
 A4: *ibid.*  
 B1: Si *a veu* Guielin et bertran  
 B2: Si *a veuz* guyelin et bertrant  
 C: Et *voit ester* Guielin et bertrant

A1: Si neveu *furent* fill bernart de breban  
 A2: *ibid.*  
 A3: *ibid.*  
 A4: *ibid.*  
 B1: Si neveu *furent* filz bernart de brubant.  
 B2: Ses nevez *furent* filz bernart de brubant.  
 C: Si neveu *erent* fil hernant de brubant.

v. 792-93:

A1: manque  
 A2: Del cuer del ventre *commença* a penser

A3: *ibid.*  
 A4: Del cuer del ventre *commence* a soupirer  
 B1: Du cuer du ventre et puis *prent* a pensser  
 B2: Del cuer du ventre et puis *prent* a pensser  
 C: Del cuer del ventre *a pris* a souspirer  
 D: var.  
 Af: manque.

A1: manque  
 A2: *Voit* le bertran ses *prent* a esgarder  
 A3: *ibid.*  
 A4: *Voit* le Bertran ses *prent* a esgarder  
 B1: Li quens btr. si *s'en prist* a gaber  
 B2: Li quens bertran *s'en iert pris* a gaber  
 C: Bertrans le *voit sel prist* a apeler  
 D: Ses nies .b. lou *prist* a regarder.

v. 956 (955: A4: Par le consseil que le preudon lor done –)

A1: Li cuens .G . *fist* retourner ses homes  
 A2: *ibid.*  
 A3: *ibid.*  
 A4: *ibid.*  
 B1: *A fet* .G . retourner tous ses homes.  
 B2: *A fet* guill' retourner tuit si home.  
 C: Li quens Guill' *fait* retourner ses hommes.  
 D: Li cuens .G . *fait* restorner ses homes.  
 Af: manque.

De toutes les variantes de ce type, la plus fréquente concerne le présent historique et le passé simple <sup>1,10</sup>: 51 *ex.*, soit plus d'un tiers de tous les cas. Le second concerne le passé simple <sup>1</sup> et le passé composé: 26 *ex.*; puis: le présent historique – le passé composé: 18 *ex.*, le passé simple <sup>2</sup> – l'imparfait: 10 *ex.*, le passé simple <sup>1</sup> – l'imparfait: 10 *ex.*, le passé simple <sup>2</sup> – le présent historique: 6 *ex.*, le présent historique – l'imparfait: 5 *ex.*, le plus-que-parfait – le passé composé: 3 *ex.*, le plus-que-parfait – le passé antérieur: 3 *ex.*, le passé composé – le passé antérieur: 3 *ex.*, le passé simple <sup>1</sup> – le passé antérieur: 1 *ex.*, le plus-que-parfait – l'imparfait: 1 *ex.*

Résumons: 1) L'action quelconque («ponctuelle») est exprimée à l'aide des temps suivants: présent historique, passé simple <sup>1</sup>, passé composé – et, si elle est secondaire, souvent à l'aide de l'imparfait – (105 *ex.*, ce qui correspond aux trois quarts des formes examinées), 2) La durée est indiquée par: le passé simple <sup>2</sup>, l'imparfait, le présent historique (21 *ex.*), 3) L'antériorité est signalée par le plus-que-parfait, le passé antérieur, le passé simple <sup>1</sup>, le passé composé et l'imparfait (11 *ex.*).

Les 17 exemples où alternent trois temps verbaux montrent une répartition semblable: 1) L'action se trouve le plus souvent au passé composé, au passé simple <sup>1</sup> et au présent: 8 *ex.* Dans cinq cas, une ou deux des formes alternantes est un plus-que-parfait ou un passé antérieur.

2) La durée est indiquée par: l'imparfait, le présent historique et le passé simple <sup>2</sup>: 2 *ex.*

3) L'antériorité, après *quant* est marquée une fois par: le passé antérieur, le présent historique, le passé simple <sup>1</sup>, une autre fois par: le passé antérieur, le plus-que-parfait et le passé simple <sup>1</sup>.

Citons un exemple: v. 1395-96:

A1: Quant *oï l'a* le barnage repost  
 A2, 3, 4, seulement des variantes graphiques  
 B1: Que *l'a oï* li barnages repost  
 B2: Si que *l'oÿ* le barnage repost  
 C: Quant il *foent* qu'es tonniaus sont enclos (1 seul vers)  
 D: Des tonnes *foent* li adoube respot  
 Af: manque.

A1: Enz es tonneaus ou i *crent* enclos / Prennent ...  
 A2, 3, 4, seulement des variantes graphiques.  
 B1: Enz es tonniaus ou il *furent* enclos / (ps.)  
 B2: Enz es tonniaus ou il *furent* enclos / (ps.)  
 C et D: 1396 manquent.  
 Af: manque.

On peut ainsi constater:

- 1) que les variantes apparaissent avant tout dans les indications d'actions (le plus souvent: actions successives).
- 2) que la possibilité existe de marquer formellement le relief: une action secondaire peut ne pas être marquée (le passé simple <sup>1</sup>, le passé composé, le présent historique) ou est marquée par l'imparfait.
- 3) qu'un phénomène duratif est marqué formellement (l'imparfait) ou non (le passé simple<sup>2</sup>, le présent historique) et
- 4) que l'antériorité est indiquée d'une manière assez confuse.

En ce qui concerne la valeur de chaque forme verbale<sup>11</sup>, ainsi qu'elle ressort de l'étude des variantes, il faut constater que le passé simple, le présent historique et l'imparfait ont tous une valeur ponctuelle *et* une valeur durative, ils peuvent ainsi alterner de façon relativement libre entre eux, alors que le passé composé n'a que la valeur ponctuelle. Cf. *fig. 1*:

	valeur ponctuelle	valeur durative
libre alternance	le présent historique le passé composé le passé simple <sup>1</sup> l'imparfait (signale l'arrière-plan)	le présent historique  le passé simple <sup>2</sup> l'imparfait

L'étude des variantes montre ainsi qu'on ne peut affirmer que chaque temps verbal a une seule fonction et, par conséquent, une seule place dans le système verbal. Une analyse des temps verbaux doit donc se baser sur les équivalences constatées. Si, d'autre part, on désire expliquer les alternances des temps, il faut essayer de préciser quelles sont les conditions favorables à une telle alternance. Dans cette perspective, l'étude de MW est

très utile, car elle a précisément mis en lumière ces situations favorables (mais pas obligatoires!) telles que: le combat, le changement de scène etc., qui peuvent provoquer une alternance temporelle, même dans des conditions identiques du point de vue de la syntaxe.

Fig. 2.

Tableau indiquant l'alternance des temps.  
(deux temps verbaux alternent)

	le prés. hist.	le p.c.	l'imp.	le p.s. <sup>1</sup>	le p.s. <sup>2</sup>	le p-q-p.	le p.a.
le prés. hist.						÷	÷
le p.c.	18 ex.		÷		÷		
l'imp.	5 ex.	÷					÷
le p.s. <sup>1</sup>	51 ex.	26 ex.	10 ex.		÷	÷	
le p.s. <sup>2</sup>	6 ex.	÷	10 ex.	÷		÷	÷
le p-q-p.	÷	3 ex.	1 ex.	÷	÷		
le p.a.	÷	3 ex.	÷	1 ex.	÷	3 ex.	

(une case vide signale que la combinaison a déjà été réalisée ailleurs dans le tableau).

Lene Schøsler  
Odense

## Notes

- 1: MW ne s'occupe que des temps du passé: le passé simple, le passé composé, l'imparfait et le présent historique. L'emploi du futur, du conditionnel, du plus-que-parfait, du passé antérieur ainsi que des temps du subjonctif sont exclus.
- 2: H. Weinrich: *Le temps*, Paris 1973, p. 25.
- 3: Procédure qui correspond à celle que propose l'auteur pour le français moderne, suivant laquelle le passé composé devient variante du passé simple («Tempusgruppe II»). Elle contredit explicitement les considérations de Weinrich, car Weinrich refuse de donner plus d'une place systématique à un temps verbal donné. (op. cit., p. 62.)
- 4: M. Wigger, p. 59.
- 5: Dans les termes propres de Weinrich (op. cit., p. 112 ss.): La «mise en relief» qui, en français moderne est marquée par l'alternance: passé simple – imparfait, n'est pas, en ancien français, nécessairement marquée à l'aide des temps verbaux.
- 6: C'est MW qui souligne.

- 7: Il s'agit des manuscrits suivants:  
 A1, Bibliothèque Nationale ff. 774  
 A2, Bibliothèque Nationale ff. 1449  
 A3, Bibliothèque Nationale ff. 368  
 A4, Bibl. Trivulzio, Milano 1025  
 Af. (fragment) BN. nouv. acq. fr. 934  
 B1 B.M. Royal, Londres 20. DX1  
 B2 B.N. ff. 24369-24370  
 C Bibl. Municip. Boulogne-sur-mer 192  
 D B.N. ff. 1448
- 8: v. 115:  
 A1: Gentil mesniee *dit*. G. le ber  
 A2: *ibid.*  
 A3: manque  
 A4: *ibid.*  
 B1: Gentil mesnie *fet*. G . li ber  
 B2: comme B1 ... le ber  
 C: Li quens Guill' *commencha* a parler  
 D: Dex *dist* .G . or ai trop demore  
 Af manque.
- 9: Comme l'emploi des temps ne présente aucune différence entre le discours direct et le récit, cette distinction a été supprimée.
- 10: Nous distinguons: le passé simple <sup>1</sup> du passé simple <sup>2</sup> – celui-ci «atypique», indiquant des aspects duratifs. (Désignation de P.-L. Faye: *L'équivalence passé défini – imparfait en ancien français*. University of Colorado Studies vol. 20 – 1933.)
- 11: Ces remarques ne concernent ni le plus-que-parfait ni le passé antérieur.

### Littérature française

Sigbrit Swahn: *Proust dans la recherche littéraire. Problèmes, méthodes, approches nouvelles*. Etudes romanes de Lund. Editions CWK Gleerup, Lund, 1979. 168 p.

Confrontée à la masse écrasante de la critique proustienne, Sigbrit Swahn a choisi non de s'engager dans une nouvelle voie mais de suivre les traces des meilleurs critiques, donnant ainsi une idée générale de l'état actuel des études dans ce domaine. En compagnie de ces critiques, Sigbrit Swahn réexamine certains problèmes cruciaux: Qui est le *je* de *A la Recherche du temps perdu*? S'agit-il d'un roman ou d'une autobiographie? Comment envisager les personnages, l'action et la structure de l'ensemble?

Les catégories que Sigbrit Swahn fonde sur le triangle hégélien pour cerner les différentes manières de définir le *je* du roman proustien me paraissent pertinentes. «L'horizon d'attente» change en effet selon qu'on considère *A la Recherche du temps perdu* comme une autobiographie ou comme un roman. Mais Sigbrit Swahn démontre que trois autres possibilités sont représentées dans la critique proustienne. On aurait aimé suivre